

organisation
des
études
et
débutés

I. Possibilités après le certificat d'études primaires

(6e année - 12 ans)

Il existe à ce stade deux voies :

1^o l'enseignement moyen inférieur (enseignement classique)

2^o l'enseignement technique secondaire inférieur (A3 : fer et bois ; CI : coupe et couture)

Nous tenons cependant dès à présent à mettre la possibilité suivante en évidence :

Par A.R. du 28.05.58, toute mutation du technique vers le classique et du classique vers le technique est autorisée après n'importe quelle année correspondante du secondaire inférieur (6e = A3 ou CI ; 5e = 2A3 ou CI ; 4e = 3A3 ou CI), moyennant un examen de réorientation sur les matières propres à la nouvelle section choisie.

Remarque : En ce qui concerne la demande de bourse à ce niveau d'études, elle doit être adressée avant le 15 janvier au gouvernement provincial.

A. Enseignement moyen inférieur :

Deux sections s'offrent à vous : la **section moderne** et la **section latine**.

Après trois ans dans l'une de ces deux sections, l'élève obtient le **certificat d'études moyennes du degré inférieur**.

Pour toute la section moderne, aucun choix n'est prévu durant ces trois années ; pour la section latine, au stade de la troisième année, l'élève doit choisir entre la 4e Latine ou la 4e Latin-Grec.

B. Enseignement technique secondaire inférieur :

Après trois ans d'enseignement technique A3 ou CI, l'élève obtient le **certificat d'enseignement technique secondaire inférieur**.

Après la 4e d'enseignement technique A3 ou CI, l'élève obtient le **diplôme d'enseignement technique secondaire inférieur**.

C. Enseignement professionnel secondaire inférieur :

2 sections : A4 mécanique pour les garçons, C3 coupe et couture pour les filles.

Conditions d'admission : pour être admis en 2e A4 ou C3, il faut être âgé de 13 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Le passage vers le technique ou le moyen n'est pas autorisé.

Après trois années, l'élève obtient un brevet d'études professionnelles secondaires inférieures.

II. Possibilités après le certificat d'études moyennes inférieures ou le certificat d'enseignement technique secondaire inférieur (15 ans)

Le choix après la 1ère année est **définitif**, car la loi ne permet d'homologuer votre diplôme que si vous avez fait les deux dernières années dans la même section.

Tous les choix sont autorisés, mais ceux qui se lancent vers une orientation non en rapport avec leurs études antérieures auront à réaliser un gros effort pour réussir.

Remarques :

1. Rien n'oblige à faire les trois ans dans la même école.
2. La demande de bourse doit être introduite comme énoncé plus haut.

A. Enseignement moyen supérieur :

Six sections s'offrent à vous à l'issue du cycle inférieur :

1. Section Gréco-Latine
2. Section Latin-Sciences
3. Section Latin-Mathématiques
4. Section Economique
5. Section Scientifique
6. Section Sciences humaines

Toutes ces sections donnent droit au **Certificat d'études secondaires supérieures**.

Remarques :

Les jeunes gens qui n'ont pas fait d'études régulières peuvent passer au Jury d'Etat (Jury Central) un examen pour obtenir le certificat d'études secondaires supérieures.

B. Ecoles techniques secondaires supérieures :

Après trois années d'enseignement technique secondaire, (A.R. du 1.7.57 modifié par A.R. 24.3.65) on obtient le **certificat d'enseignement technique supérieur** dans les branches suivantes : Sciences industrielles — Arts plastiques — Bio-esthétique.

C. Ecoles professionnelles secondaires supérieures (en Belgique)

Après trois années d'études, obtention du **diplôme d'enseignement professionnel secondaire supérieur** permettant d'exercer les professions suivantes : menuisier, ajusteur, puéricultrice, garde-malade, modéliste, styliste, etc...

D. Ecoles Normales primaires et gardiennes.

1. A la suite de la réforme de l'enseignement normal primaire, la durée des études est de 5 ans après l'enseignement secondaire inférieur. Ces 5 ans se subdivisent en deux cycles :

Le **1er cycle**, 3 ans, correspond au cycle supérieur des humanités. Après ce 1er cycle, on obtient le certificat d'études moyennes supérieures et le diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement universitaire.

Le **2e cycle**, 2 ans, est un cycle postsecondaire qui permet l'obtention du diplôme d'instituteur primaire. Le programme des cours de ce deuxième cycle comprend outre les cours théoriques, les activités et les stages indispensables à la préparation du futur instituteur.

2. Le diplôme d'institutrice gardienne s'obtient toujours en quatre ans.

Remarques :

a) après la première année du 1er cycle primaire, l'élève peut passer en 2ème d'athénée (lycée) : de même après la 2ème année du 1er cycle primaire, il pourra accéder en dernière année d'athénée (lycée).

b) après la seconde, c'est-à-dire l'avant-dernière année des humanités, on peut passer en 3ème année du 1er cycle primaire.

c) le diplôme d'instituteur peut être obtenu au **Jury Central** pour ceux qui n'ont pas fait d'études régulières.

E. Armée :

Les élèves nantis d'un certificat du premier cycle de l'enseignement moyen et qui désirent embrasser une carrière militaire voient s'ouvrir l'éventail suivant :

1° à la Force terrestre :

l'école de sous-officiers techniciens de Saffraanberg, l'école de candidats gradés (Dinant), l'école de sous-officiers de Gendarmerie, l'école des cadets, moyennant un examen d'entrée.

2° à la Marine :

l'école de cabotage.

III. Possibilité après le certificat d'études moyennes du degré supérieur ou d'études secondaires techniques supérieures (18 ans)

Remarques :

1. Les filles ont accès à toutes les études sauf l'armée, l'aéronautique et la marine.
2. Les demandes de bourses doivent être introduites avant le 20 juillet au Ministère de l'Éducation nationale.

A. Possibilités ailleurs qu'à l'Université :

1. En 2 ans :

a) **les écoles normales moyennes** forment les agrégés du cycle inférieur de l'enseignement moyen.

Ces diplômes conduisent à l'enseignement et peuvent s'acquérir aussi en 2 ans par un examen annuel à subir devant le jury d'État.

b) **les écoles techniques supérieures** forment des gradués en commerce, des secrétaires de direction, des géomètres-experts.

Ces diplômes peuvent également être obtenus devant le jury d'État.

c) **les écoles navales, aéronautiques et de radio-navigation.**

2. En 3 ans :

a) **les écoles pour ingénieurs techniciens (A1) :**

Ces études exigent un examen d'admission, sauf pour les porteurs de certificats d'humanités scientifiques ou latin-mathématiques.

Ces diplômes peuvent également s'acquérir devant le jury d'État.

b) **les écoles techniques supérieures :**

Elles forment des infirmières graduées en pédiatrie ou en psychiatrie, des kinésithérapeutes, des assistantes de laboratoire, des biochimistes, des assistantes sociales, des assistantes d'orientation professionnelle, etc...

c) **l'École Royale Militaire et les écoles de préparation à la sous-lieutenance** sur la base d'un examen d'entrée.

3. **En 4 ans :** les intéressés peuvent obtenir le diplôme d'

a) infirmière sociale graduée ou une

b) licence en commerce, une licence de traducteur ou d'interprète

ou un diplôme de

c) spécialiste en arts décoratifs ou de diffusion.

4. **En 5 ans :** on peut accéder au grade

a) d'architecte ou

b) d'officier de gendarmerie.

B. Possibilités à l'Université :

L'entrée à l'Université est subordonnée à l'obtention du diplôme d'aptitude. Celui-ci s'obtient par la réussite de l'examen de maturité.

Caractéristiques de cet examen de maturité.

Principe.

Il est organisé à l'intention des porteurs d'un certificat de fin d'études secondaires supérieures, désireux de poursuivre des études universitaires du grade légal. Cet examen donne lieu à la délivrance du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur.

But.

— déceler la valeur du jugement des récipiendaires ainsi que leur degré de culture.

— apprécier leur esprit de synthèse et d'analyse, la précision de leur pensée et de leur langage.

Cet examen implique une interrogation approfondie davantage axée sur l'assimilation réelle et profonde d'une discipline plutôt que sur un acquis de mémoire.

Sessions.

Dans les athénées, lycées et écoles normales primaires, l'examen de maturité est prévu dans le courant du mois de juin.

Une seconde session a lieu dans la première quinzaine du mois de septembre :

1^o pour les candidats qui, pour des motifs graves, d'ordre physique ou moral, n'ont pu se présenter à la première session,

2^o pour les candidats qui n'ont pas été reçus à la première session de l'examen de maturité.

Le jury chargé d'examiner les candidats au diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur est composé

— du chef d'établissement

— des professeurs de la dernière année

— d'autres professeurs de l'établissement

— d'interrogateurs étrangers à l'établissement.

L'examen comporte :

1^o une dissertation complétée éventuellement par une conversation portant sur le sujet proposé,

2^o une interrogation orale sur une matière principale ou sur deux matières secondaires.

Pour cette interrogation, les récipiendaires peuvent choisir :

— soit la 1^{ère} langue, la 2^{ème} langue, une langue ancienne, les mathématiques, les sciences économiques.

— soit deux branches parmi les suivantes : la 3^{ème} langue, la 4^{ème} langue (quand cette dernière est obligatoire), l'histoire, la géographie, la physique, la chimie, la biologie.

Le programme de **base** de ces matières est celui de la dernière classe de la section d'où le récipiendaire est issu.

Délibération.

Le chef d'établissement et les professeurs de la dernière année ont, seuls, voix délibérative.

L'inscription au diplôme d'aptitude est permise pour toutes les sections d'humanités. (Loi Janne du 8.6.1964, dite Loi d'omnivalence).

À l'Université, pour certaines branches, le diplôme d'aptitude ne suffit pas. Un examen d'admission est également organisé. C'est notamment le cas pour les étudiants des sciences mathématiques et physiques, les candidats ingénieurs civils et les candidats ingénieurs agronomes.

méthodes et programmes

la langue maternelle.

La primauté de la langue maternelle a été consacrée par tous les pédagogues et des dispositions légales considèrent d'ailleurs tout professeur, quelle que soit sa discipline, comme étant d'abord un professeur de français.

Mais il convient d'insister sur le fait, trop souvent ignoré, que, pour nous, Belges, la langue française n'est point une langue maternelle. Nous usons d'un dialecte roman modernisé mais ce n'est pas pour autant la langue de Descartes, de Flaubert ou de Malraux.

Un paupérisme de vocabulaire doublé d'une abondante floraison de tournures particulières à des régionalismes linguistiques, contraignent nos étudiants à l'étude systématique de cette langue française que trop souvent ils croient posséder.

Que l'on sache, par exemple, que l'excellent ouvrage de vocabulaire et de style de Mmes Cagnet et Janet, « Apprendre à écrire » (1ère partie) conçu pour de jeunes Français, et qui, dans leurs lycées, s'absorbe en une année de cours, a requis, lors des expériences de la réforme de l'Enseignement moyen, deux années (6ème latine et 5e latine) à des élèves belges pour en étudier à peine la moitié.

Inappétence de nos étudiants, intelligence apathique, subtilité de pensée moins vivace, certes non. Mais il est d'apprendre à écrire comme d'apprendre à parler. L'enfant n'arrive à s'exprimer avec aisance et précision que s'il a travaillé d'abord à assouplir sa syntaxe, à enrichir son vocabulaire, à bien choisir ses mots et ses tours. Cependant, le remède serait pire que le mal, si en soumettant l'enfant à un dressage mécanique, en lui faisant exécuter de rebutantes gammes de style, on en venait à décourager sa sincérité et à tarir ses libres impressions.

Il faut donc, et la formule est usée, un enseignement du français qui soit actif, mais ordonné et nous devons faire, hélas, un effort bien plus ardu que nos amis de Touraine.

Ainsi, dans le premier cycle (classes du degré inférieur de l'Enseignement moyen) quatre intentions doivent prévaloir :

1) connaître le mécanisme de la langue (morphologie et syntaxe) et s'acquitter envers l'orthographe d'usage des marques de déférence polie qu'impose une langue complexe et non réformée.

2) acquérir les matériaux de l'expression écrite ou parlée (vocabulaire, choix du terme propre, création de l'image).

3) former aux tours corrects (précis ou expressifs) : exercices de style qui doivent expulser les barbarismes et les solécismes.

4) initier l'élève aux méthodes d'écriture et de pensée des maîtres (analyse de textes, lectures commentées et leur application : la rédaction et l'élocution).

Dans le cycle supérieur, l'ambition croît. Outre la technique de la langue, étude plus approfondie des nuances que permet la grammaire, s'organise la découverte progressive de l'évolution de la pensée et de son expression esthétique des maîtres de la littérature.

Le programme est vaste. Des origines de la langue romane aux auteurs contemporains, la voie se révèle longue et fort encombrée. Il faut donc élaguer, s'accrocher à l'essentiel et ne point sombrer dans la chronologie sèche et rebutante d'une histoire de la littérature trop académique et trop spécialisée.

Il est essentiel que l'adolescent s'initie à la préhension d'un texte, s'essaye à la découverte de la musique du vers et de l'expression de la sensibilité, mais aussi se forme à la rigueur de la pensée cartésienne et mêle aux essais de synthèse l'apprentissage ardu de la dissertation.

Trois années pour parfaire cet enseignement, c'est fort peu si l'on considère que le cours de français ne se conçoit que dans un environnement culturel fécond mais actuellement trop sporadique (lectures, conférences, théâtre, ciné-club, etc...)

Restent enfin les méthodes qui ne se conçoivent que dans une forme moderne de dialogue et de « guidance ». C'est ce qu'affirmait il y a peu, l'inspecteur général Clarac.

L'élève tire peu de profit de la nourriture intellectuelle qu'il reçoit du dehors, passivement. L'esprit, comme le muscle, ne se développe que par son effort. La sensation, le sentiment, la pensée même ont souvent chez lui de la fraîcheur, mais mettre en jeu son activité ne suffit pas : il faut encore guider cette activité et lui donner les moyens de l'exercer efficacement.

F. Bottriaux.

les langues anciennes.

BUTS POURSUIVIS.

L'enseignement du latin et du grec, dans sa conception renouvelée, vise essentiellement à permettre à l'adolescent de s'ancreur directement et profondément dans les sources de sa culture, et par conséquent à le mettre en mesure de faire un choix raisonné dans ce chaos d'idées et de valeurs du monde actuel qui risquent de le submerger; cet enseignement doit immuniser son esprit contre le martèlement servile des propagandes et contre la déchéance d'une « culture » où toutes les questions se résolvent par des affirmations lapidaires et des appréciations à l'emporte-pièce.

METHODES.

Dans les classes d'initiation, la préoccupation dominante du professeur est de former l'élève en vue d'un accès aussi rapide que possible aux textes authentiques et aux auteurs.

L'enseignement du latin dès la sixième et du grec en quatrième vise donc à réaliser un équilibre satisfaisant entre deux exigences :

1. Assouplir l'élève tant au maniement des mécanismes propres à une langue synthétique qu'à l'observation et au raisonnement des formes grammaticales ;
2. Initier l'adolescent à l'intelligence des textes.

L'enseignement dogmatique et intégral de la grammaire par tranches a fait place à une méthode de découverte fondée sur l'observation directe et sur l'analyse des faits de langue rencontrés dans des textes suivis ou dans des phrases qui ont un sens en elles-mêmes et qui sont empruntées aux auteurs.

Du principe ainsi défini découlent les corollaires suivants :

1. La **méthode inductive** est appliquée à l'étude des langues anciennes (la découverte des données de morphologie et de syntaxe est faite à partir du texte par l'élève lui-même) ;
2. L'enseignement est fondé sur la **langue**, telle qu'elle fut réellement pratiquée, plutôt que sur des classe-

ments systématiques auxquels les grammaires doivent avoir recours ;

3. Un enseignement grammatical basé sur les textes fait une place à l'**anticipation** ;

4. Un **fondement rationnel** est donné aux acquisitions grammaticales, qui font l'objet de fréquentes **synthèses** et de très nombreux **exercices de répétition** ;

5. Le **vocabulaire** dont la connaissance est exigée est réduit aux seules données utiles ;

6. Les textes choisis permettent d'initier progressivement les élèves à la **vie antique** ;

7. La **version** prend progressivement le pas sur le **thème** ;

8. L'**auteur** garde un rôle prépondérant (l'étude d'œuvres suivies continue d'être un moyen efficace de formation de l'esprit et du goût, et il ne peut être question de lui disputer la place qu'elle a toujours occupée ; d'ailleurs, les œuvres dont la valeur est traditionnellement reconnue posent toutes des problèmes actuels). Mais, dans les classes terminales, une place est faite à l'étude de **textes** groupés autour d'un centre d'intérêt ou d'un problème déterminé ; en effet, les problèmes qui se posent à notre époque confèrent un intérêt d'actualité à des textes que les programmes ont ignorés longtemps et qui méritent d'être étudiés en raison des thèmes qu'ils développent (citons au hasard : la condition de la femme, la démocratie athénienne, le régime politique, la justice sociale, la valeur du travail...).

CONCLUSION.

L'étude des langues anciennes, ainsi renouvelée et adaptée aux nécessités actuelles, reste un élément fondamental de notre culture occidentale ; elle permet à l'adolescent d'établir une distance intellectuelle par rapport aux événements, et de juger ces derniers de façon critique, objective et saine.

R. Ansonne.

les langues modernes.

Sur le plan littéraire, les langues nous enrichissent comme par endosmose. Mais ce qui nous plaît le plus, c'est le contact direct qu'elles permettent : on peut enfin vivre avec les gens. On comprendra mieux l'histoire, les architectures, les paysages même : les styles ne parlent-ils pas la langue de leur pays d'origine ? Un de mes amis, gastronome averti, et pour qui le goût des langues est presque une gourmandise, va jusqu'à affirmer que, pour les gens qui parlent l'allemand, les saucisses ont un autre goût...

Beaucoup voient avec raison dans l'étude des langues une des branches réellement utiles de l'enseignement, l'une des rares qui aient une valeur positive.

Jadis, l'action principale du professeur se concentrait sur l'enseignement du vocabulaire et des règles fondamentales de grammaire. Cette étude était souvent suivie d'un système de questions-réponses, d'une fausse conversation qui se révélait pénible, souvent ennuyeuse et généralement peu profitable.

Actuellement, grâce aux diapositives, au magnétophone, au film — une technologie d'emploi courant qui a conquis tous les publics, y compris les enfants —, nous amenons progressivement l'élève à comprendre globalement des conversations présentées en situation réelle. Point n'est besoin de traduire : l'image suggère clairement le sens de la phrase. L'élève assimile facilement ce qu'il a simultanément vu et entendu. Les structures (pas seulement les mots) répétées plus tard dans des contextes différents, acquièrent dans son esprit une vie durable. Il finit par connaître les chevaux qui tournoient dans le manège, enfourche l'un, puis enfourche l'autre et s'il arrive au maître d'équitation de passer du trot à l'amble et de l'amble au galop, le jeune cavalier, rompu aux variations de l'allure et aux mouvements de sa monture, ne sera pas désarçonné.

Au cours de la troisième année, quand les structures auront été automatisées, le professeur procèdera à une étude plus systématique du vocabulaire, à l'aide, notamment, de textes à vocabulaire sélectionné. L'allure se fait un peu plus rapide. Les mots nouveaux d'abord reconnus au passage, puis rendus plus familiers dans de nouveaux contextes, sont finalement introduits par la conversation dans les structures familiales. L'élève s'achemine insensiblement vers la compréhension relativement aisée de textes scientifiques ou littéraires qui lui seront présentés dans les classes supérieures.

Le professeur se verra certes encore obligé d'attirer l'attention des élèves sur des mots isolés, des expressions idiomatiques, des difficultés grammaticales, mais l'activité essentielle de la classe se concentrera à ce stade — par le truchement de la lecture silencieuse ou de l'explication à livre ouvert — sur l'analyse en langue usuelle de faits et d'idées.

Faisons toutefois remarquer que le brassage des idées, aussi intéressantes et si originales soient-elles, restera toujours subordonné à une certaine élégance dans la correction du langage. L'inverse serait de nature à gravement compromettre la finalité du cours de langues modernes.

C. Schmit.

l'histoire.

L'histoire est peut-être une des disciplines qui ont de tout temps fait partie de l'éducation et de la formation intellectuelle des individus. Ce qui ne veut pas dire que sa place actuelle dans notre enseignement ne relève que d'une simple tradition.

Si elle vise au départ à donner les connaissances indispensables à tout homme cultivé, il faut reconnaître qu'elle va bien au-delà. Elle permet l'épanouissement de toutes les facultés humaines : l'intelligence d'abord, mais aussi l'esprit critique, le raisonnement, le goût de la synthèse, le sens de la tolérance et de la solidarité, la formation morale et civique.

La façon dont cette discipline a parfois été enseignée dans le temps a laissé à d'aucuns un goût amer : les longues nomenclatures, les dates, les inventaires de faits, les guerres n'ont jamais intéressé qu'une minorité de spécialistes. Et ce n'est évidemment pas à cela que doit tendre notre enseignement. D'autre part, il est impossible d'ignorer complètement le cadre chronologique, comme le voudraient certains, car les événements politiques, les bouleversements économiques ou sociaux, les manifestations artistiques ne s'expliquent que dans le contexte de leur temps. La bonne formule est peut-être celle à laquelle on s'est rallié actuellement. Finie la gymnastique intellectuelle, finie la pseudo-culture faite uniquement de dates et de noms, finis les exercices de mémoire qui ne débouchent sur rien. Sans vouloir minimiser son rôle d'information, l'histoire se veut, avant tout, formative. Ecole de vie extraordinaire, elle nous propose un champ d'expériences humaines étonnamment variées. « Le monde de demain sera ce que l'homme le fera » écrivait J. Rostand. Encore faut-il pour s'y orienter en connaître les antécédents et les comprendre.

Toutes nos connaissances, toutes les sciences, quelles qu'elles soient, sont tributaires de notre passé, ne s'expliquent que par lui et ne progressent que grâce à lui.

Aussi une conception résolument moderne de cette discipline veut-elle que le professeur d'histoire, sans vouloir être un touche-à-tout, puisse éveiller la curiosité intellectuelle dans les domaines les plus variés, quitte à laisser les spécialistes pousser plus avant et satisfaire cette soif de connaissances nouvelles.

Dans cette optique, il devient difficile d'ignorer l'histoire, quelle que soit l'orientation que l'on se choisira plus tard.

Le véritable problème de l'enseignement de l'histoire consiste à devoir s'adresser à tous les élèves et non à un noyau réduit de spécialistes ou de futurs spécialistes : il s'agit dès lors de toucher des enfants d'âges et de formation intellectuelle fort différents.

Le programme actuel s'est efforcé de s'adapter à ces contingences. Il n'est pas du tout le même, par exemple, dans les sections techniques et dans les sections générales. Dans les premières, à partir d'un cadre sommaire d'histoire politique, on insiste avant tout sur les aspects matériels des différentes civilisations : modes de vie, problèmes sociaux, évolution des techniques. Dans les secondes, le programme est conçu tout autrement. Un premier cycle de deux ans permet aux élèves des sixièmes et des cinquièmes de se familiariser avec les grandes périodes de l'histoire par un échantillonnage judicieux d'événements et de faits essentiels. Ensuite dans les quatre années supérieures, la matière est reprise à ses débuts d'une façon plus approfondie et plus complète : elle s'adapte au fur et à mesure au niveau de maturité d'esprit des élèves. Elle comprend toujours au départ le cadre politique nécessaire, mais insiste surtout sur les grands courants d'idées, les problèmes économiques et sociaux, les manifestations artistiques et culturelles. Elle met l'accent sur le caractère évolutif de l'histoire, et s'efforce de dégager de vastes synthèses, de larges synchronismes et des rapprochements fréquents avec les faits actuels.

Une dernière difficulté est de rendre cette matière attrayante : elle doit s'adresser, ne l'oublions pas, à tout le monde, c'est-à-dire aux élèves qui s'y intéressent par goût personnel, mais aux autres également. D'un autre côté, les jeunes ont tant de sources d'information complémentaire grâce au cinéma, à la presse, à la télévision, et aux revues illustrées qu'un professeur d'histoire ne peut plus comme par le passé se contenter d'un exposé des faits, si parfait soit-il. La méthode active, en utilisant des textes d'époque, des documents iconographiques, des cartes, des graphiques ou des statistiques, a permis de remplacer l'ancien monologue par un dialogue entre le professeur et sa classe. L'élève joue un rôle actif, touche du doigt les matériaux traditionnels de l'historien, les comprend, les interprète, les critique et est amené à tirer ses conclusions personnelles, qu'il est parfois étonné de voir coïncider avec celles d'éminents spécialistes.

Par cette redécouverte de l'histoire, non seulement il assimile presque inconsciemment une quantité bien plus grande de connaissances, mais en plus il prend goût à l'effort intellectuel, à la recherche, il exerce ses facultés de raisonnement et son esprit de synthèse, ce qui est en somme la véritable finalité de toute formation humaniste.

L. Grosjean.

la géographie

Autrefois, la géographie à l'école avait pratiquement pour seule fin de faire mémoriser les chaînes de montagnes, l'altitude de leurs points culminants, la longueur des fleuves, leurs affluents, les villes qu'ils « arrosent », les productions agricoles et industrielles d'un pays... Cette avalanche de chiffres et de vocables, enregistrés tant bien que mal à grand renfort de moyens mnémotechniques, ne laissait, en définitive, que fort peu de traces dans l'esprit de nos arrière-grands-parents.

Or, s'il est bien certain que, par son étymologie, le mot **GÉOGRAPHIE** évoque la **DESCRIPTION** de la Terre, il n'en est pas moins vrai que la description d'un phénomène naturel, l'étude d'une communauté humaine ou l'esquisse d'un portrait économique conduisent très vite à la recherche d'une **EXPLICATION**. La géographie théorique y tend depuis près d'un siècle, dans ses différentes disciplines :

— **géographie physique** : relief, climat, végétation, faune, hydrographie.

— **géographie humaine** : peuplement, populations, leurs genres de vie, types d'habitat : rural, urbain, industriel.

— **géographie économique** : productions, échanges, transports.

L'enseignement de la géographie — depuis un quart de siècle, il est dispensé par les seuls spécialistes de cette branche — tend vers ce double but :

1) apprendre à l'élève l'**OBSERVATION** du milieu qui l'entoure, l'**analyse** des éléments caractéristiques d'un paysage et, cette analyse une fois terminée, s'efforcer d'en dégager la **synthèse** qui en met l'originalité en valeur ; enfin, replacer ce milieu, ce paysage dans son cadre (formes du relief : plaine, plateau, montagnes ; formes d'habitat : groupé, dispersé ; type de paysage rural : ouvert, fermé, etc.)

2) tenter, dans mesure du possible, l'**EXPLICATION** des faits et milieux observés.

Il est bien certain que la nomenclature, les données chiffrées et la localisation sur la carte ne sont pas totalement abandonnées, bien au contraire. Mais, au lieu de constituer, comme autrefois, le but exclusif de l'étude, elles en sont le support. De telle sorte que cet enseignement, dispensé à l'aide d'un matériel pédagogique sans cesse perfectionné : cartes (planes et en relief), blocs — diagrammes, photos, diapositives... et de connaissances sans cesse développées (la volcanologie, par exemple) est devenu essentiellement formatif, et non plus seulement énumératif.

Apprendre à mieux observer et connaître sa région, son pays, à mieux savoir apprécier les paysages et les contrées visitées en vacances, à mieux comprendre les problèmes d'ordre humain, social ou économique auxquels de nombreux pays sont confrontés, bref, aider les jeunes à s'ouvrir davantage, conscients et compréhensifs, au monde d'aujourd'hui, tel est l'objectif de cette discipline, qui, ainsi, occupe bien sa place, modeste sans doute dans les horaires, mais nécessaire dans les programmes des humanités.

W. Wynant.

la mathématique

Depuis que la mathématique moderne est inscrite au programme des cours de l'enseignement moyen (par sa circulaire du 11 avril 1968, le Ministre de l'Éducation Nationale rend ce cours obligatoire dans toutes les sixièmes à partir de septembre 1969), bien des avis ont été exprimés, favorables ou défavorables. Mon propos n'est pas de m'étendre sur le bien fondé de la réforme en faisant une étude comparée et critique des deux types d'enseignement, traditionnel et moderne, le cadre limité de cet article ne m'en offre pas la possibilité. Je voudrais simplement demander au lecteur de juger en connaissance de cause, plutôt que de se laisser mobiliser par l'entreprise de détraction systématique dont la réforme a été l'objet de la part de la presse écrite. La grande majorité des articles ont été écrits par des gens incompetents et vierges de toute expérience pédagogique en la matière.

Quels sont les faits que les parents doivent connaître, si tant est qu'ils les ignorent ?

En premier lieu, l'enseignement traditionnel est à ce point dépassé, qu'en mathématiques, il ne permet pas au rhétoricien d'en connaître autant qu'Archimède (3e av.-J. C.). Si les autres disciplines avaient un retard aussi considérable, les horaires de cours seraient à ce point allégés qu'on pourrait aisément y inclure cinq après-midi sportives par semaine, puisque leur programme aurait pour la plupart perdu l'entièreté de leur substance.

En second lieu, les progrès technologiques de notre société sont tels que le nombre des utilisateurs des mathématiques va croissant ; qu'il soit grammairien, phonéticien, linguiste, historien, géographe, sociologue, psychologue, économiste, technicien ou ingénieur, l'homme moderne a besoin de mathématiques, car actuellement, tout est quantifié, étalonné, exprimé par des tableaux numériques, des statistiques et des graphiques.

Les enseignants de la mathématique ne pouvaient res-

ter insensibles à cette situation paradoxale : il fallait combler le fossé entre la mathématique enseignée et la mathématique appliquée. Pour ce faire, il a fallu reconsidérer la mathématique sous une optique nouvelle et ce fut la théorie naïve des ensembles. Il faut bien savoir qu'il est impossible de faire des mathématiques sans faire appel aux ensembles et aux relations ; on y était parvenu (si on peut dire) jusqu'à présent, par une série de pirouettes et de malhonnêtetés scientifiques qui défie l'imagination.

Le principal malentendu et la source de la majorité des critiques ont pour cause la théorie des ensembles. Le public non averti s'imagine que la mathématique moderne ne s'occupe que de diagrammes et de flèches ; la vérité est tout autre, les ensembles et les relations sont des outils qui permettent de mieux comprendre, de mieux disséquer les problèmes et de ce fait de les résoudre de manière plus générale. Le cours de mathématique moderne de sixième est la partie la plus insolite du cours rénové ; très tôt (dès la sixième déjà), l'enseignement s'élabore sur des bases solides, et les problèmes que les parents ont dû résoudre il y a vingt ans sont aussi résolus par leurs enfants. Bien entendu, certains problèmes ne seront plus abordés, non pas que manquent les moyens de les résoudre, mais plutôt parce qu'ils sont artificiels, préfabriqués et sans intérêt. Par contre, l'enfant est amené, par l'étude raisonnée des grandes structures, à mieux comprendre le monde qui l'entoure ; il calcule plus et mieux qu'avant (contrairement à l'opinion répandue), mais il le fait sur des objets plus riches que les nombres. Le calcul strictement numérique n'est pas négligé, il devient un moyen plus qu'un but ; d'ailleurs, la machine à calculer est un instrument dont il est désormais impossible de se passer et son utilisation demande une plus grande dextérité et une meilleure compréhension du système de numération que les opérations classiques. N'est-il pas symptomatique de constater que le jeune employé qui désire monter en grade (voire garder son emploi) se trouve dans l'obligation de suivre des cours de recyclage en tête desquels se trouve « la théorie des ensembles ». Les grandes sociétés qui organisent ces cours peuvent-elles être taxées de dilettantisme ?

Je voudrais également dire quelques mots des échecs en mathématiques. Jadis, il était normal pour beaucoup d'élèves d'échouer en mathématiques et de réussir (parfois brillamment) dans les autres disciplines, on commentait la chose en disant : « Que voulez-vous, ils n'ont pas la bosse. » Cette situation ne se rencontre plus dans les classes modernes, un élève qui échoue en mathématique moderne échoue au moins dans une autre branche, ce qui prouve bien que le cours de mathématique moderne est mieux adapté à la psychologie du jeune élève. L'échec en mathématique n'est plus extraordinaire.

En guise de conclusion, nous pouvons nous rallier à l'opinion de R. Lewin :

« Parce que la mathématique moderne vise à apprendre autre chose qu'à compter, parce qu'elle exerce la faculté de raisonnement de l'enfant, les parents ont d'excellentes raisons de lui faire confiance. Au lieu d'un épouvantail, elle est un progrès et une espérance. »

M. Avelange.

Le seul moyen d'éviter l'anéantissement est d'obliger l'homme à prendre conscience du problème en l'intégrant mieux encore à ce monde scientifique, afin qu'il le comprenne mieux et puisse en diriger l'évolution explosive.

Ceci justifie déjà l'importance fondamentale de l'enseignement des sciences ; encore faut-il souhaiter que l'homme sache rester homme ; il n'est pas question de balayer les valeurs traditionnelles de l'humanisme, mais d'élargir nos formules essentiellement littéraires et de promouvoir un esprit nouveau trouvant ses fondements et son inspiration au niveau de la mathématique, des sciences et de leurs techniques.

Il faut bien comprendre ce qui précède pour définir les objectifs de l'enseignement des disciplines scientifiques. Leur finalité est triple :

- acquérir des nouvelles connaissances par la voie de la méthode expérimentale.
- assurer ensuite la formation intellectuelle du nouvel initié.
- doter enfin l'homme d'une nouvelle attitude d'esprit.

L'acquisition des connaissances n'est pas l'objectif essentiel, mais il faut bien passer par là : on ne construit pas de maison sans briques, ni de machines sans boulons ; ce ne sont pas la brique ou le boulon qui importent, mais on ne peut pas s'en passer !

Donc, les cours de sciences ne constituent pas seulement une source d'informations plus ou moins mémorables, mais surtout une occasion exceptionnelle d'apprendre aux élèves à penser de façon logique et efficace.

D'ailleurs, au rythme des découvertes actuelles, nos cerveaux n'ont plus le temps de se gonfler de connaissances ; nous avons besoin de comprendre, d'analyser, de faire des synthèses valables et surtout de pouvoir nous adapter vite et bien aux nouvelles exigences vitales.

La seconde finalité des sciences est donc plus importante que la première. La formation intellectuelle de l'élève implique que le professeur inculque à celui-ci le pouvoir d'analyse et de synthèse, lui insuffise cette puissance de raisonnement née de l'usage quotidien de l'outil mathématique, renforcée par l'adoption de cette méthode si caractéristique qu'elle porte le nom de méthode scientifique !

L'utiliser, c'est apprendre à observer, à formuler une hypothèse et à la vérifier, à critiquer le résultat — et à se critiquer soi-même — c'est aussi apprendre à dégager une solution et à l'exprimer correctement.

Sans cette formation intellectuelle que seule peut apporter l'étude des sciences, l'homme peut devenir homme sans doute, mais il sera cruellement inadapté aux contingences de la vie moderne et, pour peu qu'il en soit conscient, quelle amère déception !

Car, nous débouchons ici sur la troisième finalité de l'enseignement des sciences — plus importante encore, puisqu'elle en est l'essence même — à savoir : cette tournure d'esprit, cette ouverture de la pensée qui s'inscrit dans toutes les activités de l'homme. Cette attitude intellectuelle permet de juger objectivement, de faire la part des faits et des opinions, de discerner le vrai dans ce qui est neuf, de prendre position en te-

les sciences

1) FINALITE.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous connaissons dans notre évolution une phase d'accélération vertigineuse où les découvertes sont tellement riches et abondantes qu'elles semblent pouvoir mettre en péril l'existence même de ses inventeurs.

nant compte des circonstances ; grâce à elle, l'homme prend conscience du caractère limité de son jugement et acquiert ce profond esprit de tolérance engendré par la perpétuelle remise en question de toutes les vérités relatives et la permanence des échanges d'idées entre les membres d'une société scientifique.

Entre l'humanisme béat de l'ère de la diligence et ce nouvel humanisme dynamique tourné vers l'avenir, peut-on encore hésiter ?

2) METHODES D'ENSEIGNEMENT.

La science évolue, ainsi que l'importance relative de ses grandes subdivisions. Il faut par conséquent modifier les programmes et les méthodes pédagogiques selon les nécessités.

Depuis dix ans, de nombreuses transformations se sont imposées, des réformes profondes ont été décidées dans le domaine des sciences, si bien que leur enseignement est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était encore au sortir de la dernière guerre.

En biologie, on étudie beaucoup plus les mécanismes et les fonctions inhérentes à la matière vivante, la compréhension des phénomènes l'emportant de loin sur la mémorisation stérile ou les longues descriptions ennuyeuses ; on cherche à mettre en évidence les lignes directrices des grands processus biochimiques ou évolutifs, ce qui donne à cette science une dimension qu'elle n'avait pas encore à ce niveau.

En chimie, une réforme très efficace, basée sur l'étude des structures électroniques de l'atome et de ses liai-

sons, permet enfin de vraiment comprendre la chimie, stimule l'imagination des élèves et leur permet surtout d'oublier ces listes de propriétés, ces recettes inutiles et sans aucun effet formatif.

En physique, l'adoption d'un système d'unités international, l'usage efficace du nouvel outil mathématique, l'utilisation systématique d'un bon matériel didactique et une excellente réforme des programmes ont rendu l'étude de cette discipline beaucoup plus agréable tout en permettant une éclosion plus rapide de l'esprit scientifique.

Toutes ces réformes, fort attendues par les enseignants, sont d'ores et déjà d'entière application et parfaitement bien acceptées par les élèves. Il ne faut toutefois pas se leurrer : l'étude des sciences n'est pas chose aisée, demande un intérêt soutenu et une discipline de travail que beaucoup de jeunes n'ont pas toujours acquise.

Si les méthodes d'enseignement ont évolué de manière très favorable, si l'élève ne subit plus de cours magistraux, il n'en reste pas moins vrai que cet élève doit et devra toujours s'astreindre à un effort constant pour parcourir les domaines multiples et passionnants que révèle l'étude des sciences.

Pour terminer, je dois encore signaler que l'Athénée de Rôsrath est particulièrement gâté sur le plan didactique ; tout récemment, de nouveaux locaux de sciences ont été mis à la disposition de nos étudiants. Un tout nouveau matériel d'expériences a été acquis, matériel très complet et... coûteux. Mais combien rentable !

L. Guillitte.

les sciences économiques

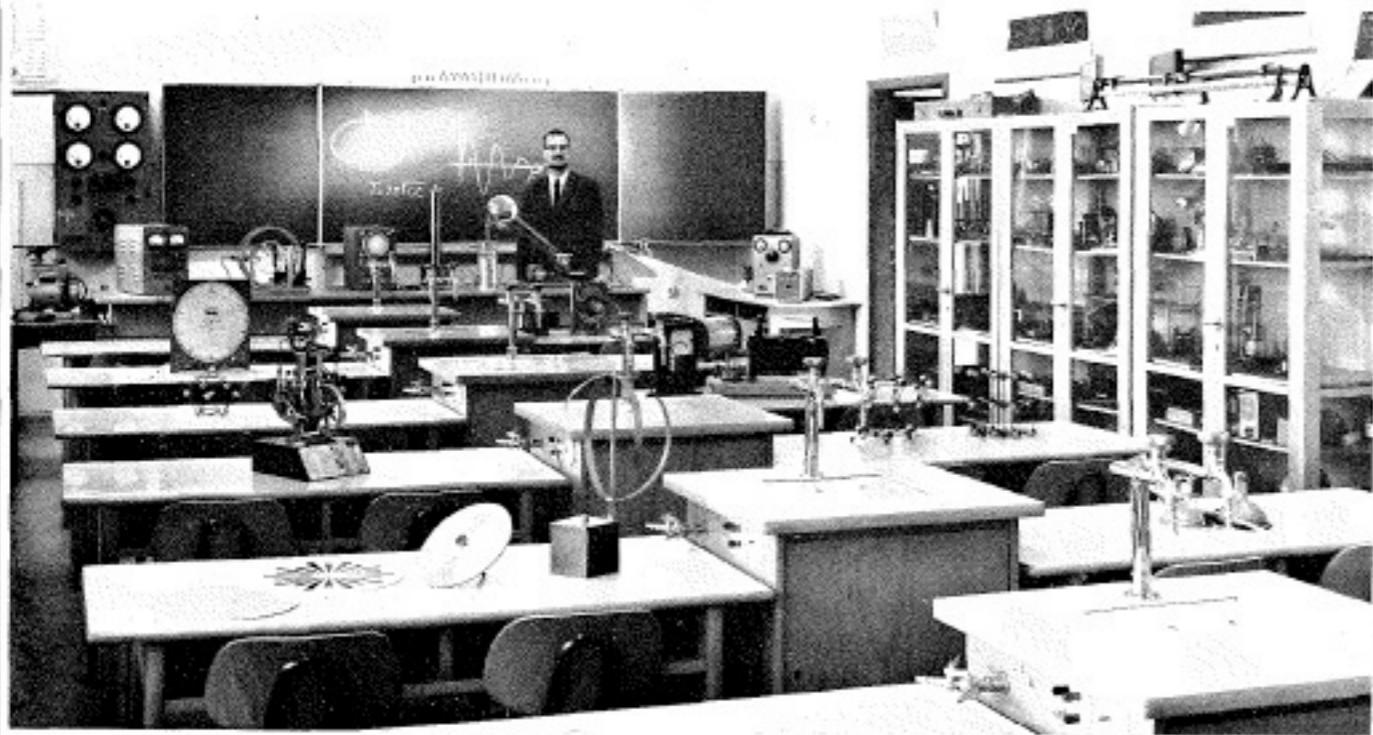
Il semble que depuis quelque temps l'actualité ait souvent été alimentée par des événements de portée économique ou sociale. La radio, les journaux et même cette déesse de l'information qu'est la télévision leur ont accordé une place sans cesse croissante dans leur planning, afin d'essayer de susciter l'intérêt du grand public pour ces questions placées par leur grande fréquence et leurs importantes répercussions au centre de l'activité humaine.

Mais si ces phénomènes influencent notre vie d'adultes, ils déterminent bien plus impérativement encore celle de nos jeunes gens. Ce sont eux, en effet, qui vont se trouver confrontés avec les conséquences profondes de cette « mutation des structures économiques ». C'est pourquoi nous avons le sentiment que l'étude de ces manifestations socio-économiques est devenue une nécessité à laquelle un étudiant ne peut se soustraire.

Le but poursuivi par notre enseignement est double : d'une part familiariser nos jeunes gens avec la structure et le fonctionnement de l'organisme social et économique dans lequel nous vivons, d'autre part essayer d'éveiller en eux une curiosité intellectuelle et un esprit de recherche. La pédagogie nous permet de résumer le premier aspect du problème, des contacts directs et fréquents (discussions, exposés, séminaires...) nous aident à centrer leur attention sur ces problèmes.

L'organisation pédagogique comprend : le cycle inférieur — 4e Moderne — et le cycle supérieur — les trois années d'études de la section « Sciences Économiques ».

En classe de 4e Moderne, l'élève prend contact avec les manifestations essentielles d'une entreprise individuelle, c'est notre « épicerie du coin » ! Cet enseignement est tout entier orienté vers l'étude des principaux documents, en s'attachant moins à la forme qu'au contenu.



Ces écrits, matérialisation des opérations commerciales effectuées par le commerçant, doivent être enregistrées — c'est le but de la comptabilité avec laquelle l'élève prend un premier contact. L'étude de ce programme s'interdit des intentions exclusivement utilitaires; elle s'attache plutôt à doter les élèves d'une formation élémentaire sur la vie économique et concourt dès lors à sa formation générale, but suprême de leurs études.

Le milieu d'investigation s'élargit dans le cycle supérieur, les élèves commencent vraiment l'étude des « Sciences économiques ». Dès la troisième, ils sont confrontés avec des problèmes que pose le monde des affaires. Un cours d'économie commerciale leur inculque les notions nécessaires pour bien comprendre l'organisation et les principaux documents du « haut commerce ». Ces opérations entraînent évidemment des relations avec l'étranger, d'où l'étude de quelques principes de commerce extérieur (documents, politique commerciale, monnaie, change). Il leur sera aussi expliqué quelques procédés modernes d'enregistrement de ces documents : journaux multiples, cartes perforées, etc...

Les deux classes terminales sont résolument orientées vers l'analyse des grands phénomènes socio-économiques.

En seconde, les élèves étudient le fonctionnement interne (comptabilité, droit commercial) propre aux sociétés commerciales. Ils se familiarisent aussi avec les principes du droit civil et prennent contact avec la « Finance » à travers l'étude de l'organisation des opérations bancaires et boursières (visite d'une grande banque et de la Bourse des valeurs mobilières de Bruxelles).

Ainsi préparés, les « économistes en herbe » peuvent affronter le programme de première qui couronne ce cycle d'études. Nous leur présentons les mécanismes essentiels de la vie économique ainsi que son aspect social et fiscal. Les bases d'organisation et de gestion rationnelle des entreprises (visite d'une chaîne de montage) ainsi que la recherche et l'enregistrement du prix de revient dans des entreprises de fabrication (visite d'une sidérurgie) sont effleurés simplement. L'élaboration d'un travail économique — mémoire ! — basé sur la recherche personnelle inculque à nos étudiants de première un esprit de recherche et leur donne une première — et unique — occasion de se familiariser avec la rédaction d'un rapport scientifique dont ils ont librement choisi le sujet et arrêté la table des matières.

Pour enrichir leurs connaissances économiques et parfaire leur culture générale, les élèves des classes supérieures disposent d'une bibliothèque spécialisée dans laquelle ils peuvent consulter quelques-uns des principaux ouvrages de référence, des revues d'information économique et financière ainsi que des coupures de presse qu'ils ont eux-même compilées.

Aux élèves qui ne poursuivraient pas leurs études, les cours de la section économique assureront une préparation judicieuse à leur entrée dans le monde du travail; pour les autres, ils constituent le meilleur tremplin pour entreprendre des études économiques supérieures.



les arts plastiques



En général, on ignore tout du cours d'arts plastiques. Les mauvais souvenirs d'heures insipides passées à dessiner un cache-poussière, des natures tout ce qu'il y a de plus mortes et des frises interminables (une feuille à l'endroit, une feuille à l'envers) et tout cela, dans un souk encombré de solides géométriques, de légumes d'argile, d'étagères, de pots, de fusains passés et de « décorations » tonitruantes de rouge, de jaune et de vert, n'incitent pas les parents à encourager leurs enfants dans cette voie.

Or, l'enseignement artistique évolue continuellement et veut surtout éduquer le goût des jeunes. Pour cela, nous mettons l'élève en contact avec les différentes manifestations artistiques : publicité, illustration, décoration, peinture, sculpture, de façon à parfaire sa culture générale et son éducation esthétique.

Nous vivons une époque extraordinaire où les arts se manifestent partout dans la vie courante et se mettent à la portée de tout le monde. Le briquet, la petite robe, la revue populaire, le maquillage, la chaîne stéréo, la voiture, tout est fonction de la création artistique.

Il faut donc apprendre au public à distinguer les œuvres valables et à les apprécier. Le cours idéal consisterait à consacrer la plupart des leçons aux visites de musées, d'expositions, de design centers.

D'autre part, l'apprentissage de quelques disciplines peuvent, au même titre que les exercices de mathématiques ou de français développer les facultés de raisonnement et de recherche (dessin scientifique), ou apprendre à l'élève à s'exprimer, à tirer parti de ses qualités et même de ses défauts, à stimuler son esprit d'initiative et d'invention (dessin artistique).

Ne croyez pas qu'il faut avoir le « don » du dessin. Celui-ci se confond souvent avec l'habileté manuelle et peut s'acquérir. Certains élèves possèdent cependant, en dehors de toute formation technique, un sens du beau et des facultés créatrices qui se révèlent à l'occasion des leçons d'arts plastiques.

Ceux-là, s'ils le veulent, peuvent prétendre à une carrière intéressante et lucrative parmi celles qui, nombreuses et variées, s'offrent à leur choix. Mais ceci à trois conditions : travailler, se débrouiller pour percer, et encore travailler .

J. Félix.





l'éducation physique

Si, depuis l'antiquité, les bienfaits des exercices corporels n'ont échappé à personne, il faut bien constater qu'aujourd'hui encore, l'éducation du corps n'est que trop souvent un banal sujet de rhétorique qui donne un bon petit air de réalisme aux considérations pédagogiques.

Pour beaucoup, l'éducation physique n'est d'ailleurs qu'un moyen de se maintenir en bonne santé, un sport, un salutaire contrepoids à la vie sédentaire, et le professeur d'éducation physique... un surveillant de récréation !

Peu de professeurs d'éducation physique cependant croient que leurs efforts puissent se limiter à ces buts.

Bien sûr, la gymnastique éducative recherche les moyens de créer de beaux types humains, de développer la résistance, la dextérité, l'acuité des sens, de permettre pendant la croissance, une meilleure adaptation des grandes fonctions organiques.

Il est vrai aussi que le cours d'éducation physique fait plus souvent appel qu'avant aux jeux, aux exercices rythmiques et esthétiques, aux sports dont l'attrait met en branle des forces qu'il s'agit d'orienter vers des fins éducatives.

Et, en effet, c'est dans et par la joie que le professeur d'éducation physique, guide amical, s'efforce d'obtenir l'adhésion active et spontanée de ses jeunes élèves à ses directives. Si ce procédé est d'application plus difficile que la froide obéissance exigée jadis, du moins favorise-t-il un épanouissement plus complet de la personnalité de l'élève.

C'est ainsi, qu'outre les avantages cités plus haut, l'éducation physique permet à ses jeunes pratiquants d'acquérir une meilleure maîtrise de soi, une plus grande facilité d'adaptation, plus d'aisance, et réussit souvent à éveiller en eux des sentiments sociaux de solidarité, de fair-play, de tolérance, de justice même. Bref, par ses effets sur la formation des jeunes gens et des jeunes filles, l'éducation physique vise à participer à l'élaboration d'un véritable art de vivre.

A. Coune.

Les écoles techniques pour garçons initient leurs élèves à un métier et forment du personnel de cadres techniques.

Les sections techniques secondaires inférieures procurent aux jeunes gens une instruction scientifique qu'ils ne peuvent acquérir dans un atelier. Elles les initient aux lois générales qui président aux transformations de la matière, les met en garde contre les tendances routinières, leur suggèrent des idées neuves, contraignant le métier à s'élever en mettant les arts industriels au niveau du professionnel. En un mot, elles leur assurent une réelle valorisation de leur travail.

les sections techniques bois et métal

Les sections bois et fer ont un **tronc commun** en **première année**. Et le jeune garçon se familiarisera tant avec les propriétés et classifications des bois qu'avec les caractéristiques des autres matériaux, des métaux en particulier.

Une seconde heure sera consacrée hebdomadairement à la technologie du métier, c'est-à-dire à la description, aux usages, au maniement, au réglage et à l'entretien de l'outillage.

Les cours de dessin technique (3 h./semaine) initiera notre jeune homme aux procédés du dessin industriel par le truchement de la géométrie descriptive. Ses dessins comporteront la projection de toutes les arêtes et contours apparents et cachés. D'autre part, il fera aussi bien des croquis cotés à main levée que des travaux graphiques exigeant un outillage spécial (compas, tés, tire-lignes, équerres, règles et rapporteurs d'angle).

Sa formation gestuelle (8 h. semaine) sera assurée par l'exécution d'objets de bons goûts qui, nécessairement, exigera de lui un apprentissage sérieux du maniement de certains outils.

En **seconde année**, s'il choisit

LA SECTION BOIS

il approfondira les notions de technologie acquises précédemment ; il étudiera, par exemple, les procédés d'abattage des arbres, les transports des grumes, le débitage, la déformation, le séchage, l'ammagasinage, les vices du bois ; ainsi que les dimensions commerciales des bois blancs.

Il se familiarisera avec les divers procédés d'assemblage et de consolidation des assemblages et — bien entendu — continuera à étudier l'usage de l'outillage.

Le dessin technique reste important. Il s'étend à présent à des études de pièces, à des projections à caractère technique et à du dessin géométrique avec des applications techniques. Des ensembles seront exécutés à l'échelle et des détails en grandeur d'exécution.

La formation gestuelle s'accroît de 4 h./semaine. L'élève découvre déjà dans la réalisation de petits meubles utilitaires la récompense de l'effort fourni au cours des nombreux exercices dont, à l'origine, il ne voyait pas toujours le but immédiat.

En troisième année, il va aborder les problèmes techniques des machines à bois et l'étude du courant électrique et des éléments d'une installation industrielle. Il étend le champ de ses observations aux papiers abrasifs, aux pointes et aux vis, à la suspension et à la fermeture des portes de meubles, aux teintures, vernis, peintures et au polissage des meubles.

Les assemblages se compliquent : Il est à présent confronté avec des assemblages à rainures, feuillures, ébarbements, queues d'hironde et autres. Il apprend à connaître les divers problèmes relatifs à la fabrication, au mesurage et au montage des portes.

Les cours de dessin technique passent de 4 à 5 h./semaine.

L'élève fait des projections ayant pour but de rechercher, par exemple, la déformation d'une moulure arrêtée sur un chanfrein, un rabat ou un cavet. Ses exercices de dessin géométrique trouvent leur aboutisse-

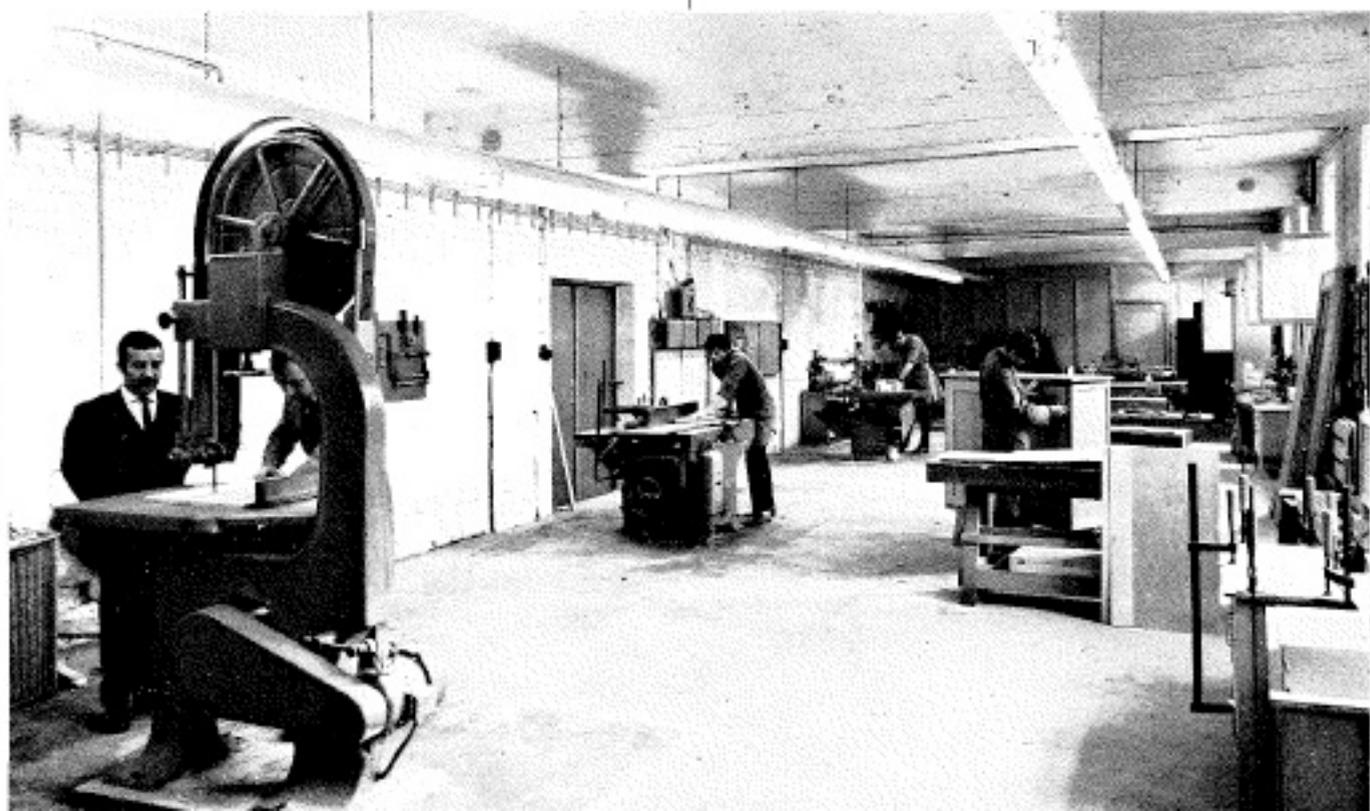
ment dans le tracé d'une baie en ogive ou d'un arc mauresque ou d'un noyau d'escalier, raccordant deux limons.

Les mortaiseuses, dégauchisseuses, raboteuses, scies à ruban et scies circulaires lui deviennent plus familières. Il manie les outils à moulurer, les presses spéciales.

Une légitime fierté l'anime lorsqu'il contemple enfin son premier « chef-d'œuvre » : un tabouret de cuisine, un porte-manteau rural, un meuble de cuisine moderne ou un coffre à outils.

Lorsqu'il nous quittera, nanti de son certificat, il aura acquis une base technique valable et sûre. Dès ce moment, la possibilité lui est offerte de prolonger ses études soit par une 4^{me} ou même une 5^{me} année de menuiserie ou d'ébénisterie, soit par le passage à l'enseignement technique secondaire supérieur. Il pourra aussi continuer l'apprentissage de son beau métier sous l'égide d'un patron et se préparer insensiblement à gagner sa vie comme travailleur salarié ou artisan indépendant.

R. Engel & J. Daniels



L'élève qui choisit

LA SECTION MECANIQUE

devra, comme son camarade de la section bois, accorder une attention spéciale au choix judicieux des outils, à la perfection des positions de travail et à l'économie des gestes professionnels.

Astreint tout d'abord à de longs et patients exercices de limage, de traçage, de sciage, de marquage, de pliage ou de martelage dont les difficultés s'accroîtront avec le temps, l'élève sera amené insensiblement à réaliser des travaux aux machines-outils.

Et si, en première année, les mesures des pièces seront prises à la règle à graduer ou au compas d'épaisseur, dès la deuxième année, par contre, le professeur exigera progressivement une précision plus poussée et les mesures se feront dès lors au pied à coulisse et les contrôles au comparateur.

L'enseignement du dessin technique qui a pour but essentiel de former l'élève à la lecture de plans et à l'exécution de croquis et plans de pièces, progressera parallèlement au cours pratique et à la technologie du métier.

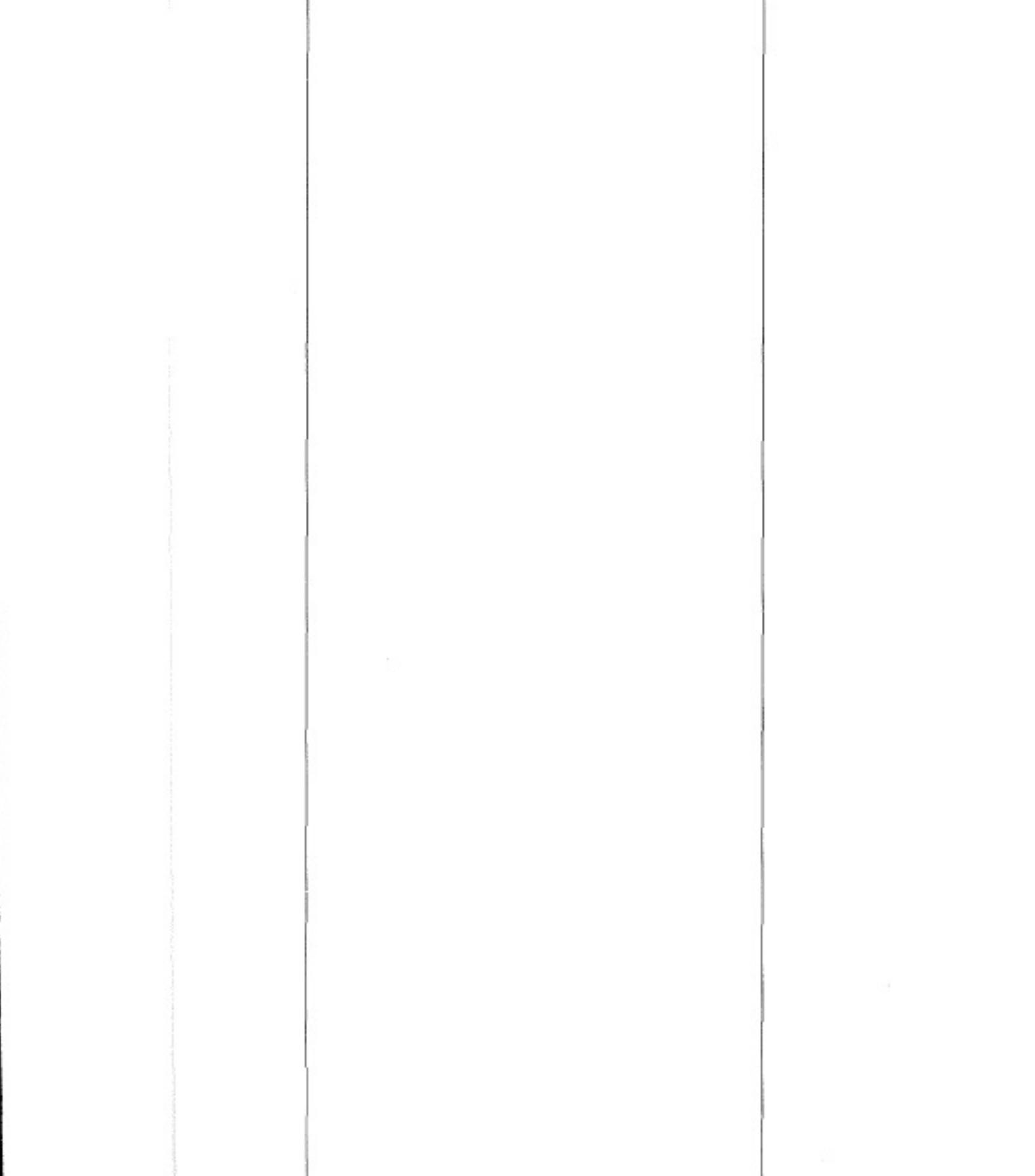
La réalisation d'une pièce sera d'ailleurs toujours précédée d'un dessin dont l'exécution sera basée sur un commentaire technologique concernant la fonction, la matière et l'usinage de la pièce.

Il va sans dire que le dessin géométrique au crayon et aux instruments revêt une grande importance dans la formation du jeune technicien qui sera ensuite initié — par la représentation de pièces de détail — au dessin de projection et au dessin industriel.

Bref, l'enseignement lent, patient, répétitif et cependant varié que recevra le jeune garçon le mettra bientôt en mesure de juger vers quelle branche de l'industrie ses talents et sa formation l'orientent.

Il lui sera alors loisible — s'il le désire et s'il en a le courage et les possibilités — de prolonger ses études ou son apprentissage et de trouver dans son propre pays ou à l'étranger (s'il a mis quelque soin à cultiver l'une ou l'autre langue étrangère) une situation qui le satisfera pleinement.

M. Jeunehomme.



« Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
En cuisine peut-être auraient été des sots. »

(Molière, Les Femmes Savantes, II, 7)

les sections techniques et professionnelles féminines

Dans les sections techniques et professionnelles féminines, il est normal que la cuisine prenne une place prépondérante dans l'ensemble des activités ménagères.

La jeune fille s'initie en premier lieu à tout ce qui se rapporte à l'équipement et au rangement de la cuisine, se familiarise avec les aliments de base et leurs préparations les plus élémentaires, avec les vitamines, les sels minéraux, les protéines, les sucres, les amidons, les corps et les diverses espèces d'assaisonnements.

En seconde année, elle approfondit toutes ces notions et y ajoute la préparation de quelques sauces émulsionnées froides, de crèmes, de potages, de bouillons, de pâtes alimentaires, de menus à base de riz et de fruits cuits.

C'est le moment des premières cuissons à la poêle d'œufs, de poissons, de viandes rouges et blanches. Les cuissons à l'étouffée et au four sont également à l'honneur. Enfin, la jeune élève prépare ses premières pâtes pour tartes, brioches, madeleines, gaufres et crêpes.

Au cours des deux années suivantes, on la verra aux prises avec la pâte Savoie, la pâte brisée, la pâte à choux.

Elle servira ses premières entrées chaudes, ses toasts, ses amuse-bouche, préparera des gelées, des surgelés, des confitures, marinera du gibier, décorera des bûches de Noël et des queues de cabillauds, traitera crevettes, écrevisses, moules et langoustines, improvisera des buffets froids à base de conserves.

Bref, elle connaîtra la cuisine bourgeoise, la bonne et saine cuisine qui fait la joie d'un foyer.

Il est évident que l'éducation familiale de nos filles serait fort incomplète si on ne leur apprenait pas à connaître les produits de nettoyage, les tissus synthétiques, l'art de lessiver, de repasser, d'entretenir l'argenterie, les cuirs, les cuivres et les étains, de raccommoder toutes les lingeeries.

A ces notions s'ajoutent une analyse des tâches et de la comptabilité ménagères, d'un certain art de bien recevoir. Enfin, nos jeunes filles sont familiarisées avec nos œuvres de protection de l'enfance, de l'adolescence, les droits du travailleur, le statut de



Le 14-11-1968, le Ministre de l'Education nationale inaugurerait cette cuisine moderne et des nouvelles salles de couture.

inaugurerait cette cuisine moderne et des nouvelles

la femme mariée, les actes de l'état civil, les régimes matrimoniaux, les problèmes de l'enfance abandonnée, délinquante, handicapée. Last but not least, la jeune fille suivra une trentaine de leçons consacrées à l'hygiène féminine et pré-natale, à l'accouchement, au régime alimentaire de l'accouchée et du nourrisson, au contrôle du développement de l'enfant et de sa sécurité, à l'influence du milieu parental et scolaire.

Il ne nous est pas possible de décrire toutes les facettes de la formation ménagère de la jeune fille, mais qu'il nous suffise de dire ici que le législateur, dans ce domaine, a bien fait les choses, sans toutefois négliger la formation de l'esprit et les bases indispensables à l'émancipation de la femme.

« Si l'homme est un roseau pensant, la femme est un roseau dépensant » a dit Jules Renard. Ne ressort-il pas, en effet, de statistiques récentes, que 83 % des biens de consommations sont achetés par les femmes ? Il importe, dès lors, de les mettre en mesure d'acheter avec discernement, au mieux de leurs intérêts et des intérêts de ceux qui leur sont chers.

Nos sections techniques et professionnelles féminines font de leur mieux pour aider nos jeunes filles à se préparer au rôle social qu'elle joueront dans le monde économique de demain. Elles veillent aussi à ce qu'elles trouvent leur vraie personnalité au sein de leur futur ménage.

S. Dumont & H. Philippart.

Les modifications importantes de la vie économique ont non seulement fait disparaître de nouveaux métiers, mais elles ont aussi transformé ceux qui existaient et en particulier ceux qui étaient, de tradition, réservés aux femmes : **les métiers de la couture.**

Depuis un certain nombre d'années, les industries du vêtement et de la confection modifient leurs procédés de fabrication et utilisent des méthodes de travail et des systèmes de production du type industriel. Les ouvrières spécialisées et qualifiées sont attendues avec impatience par l'industrie. Notamment les

patronnières, modélistes, mécaniciennes de machine à coudre, chronométreuses, analystes du travail, chefs de banc ou d'atelier, stylistes, créatrices.

Seul, un enseignement technique rajeuni et revitalisé peut préparer les jeunes filles à ces professions d'avenir. Et l'enseignement technique s'est adapté.

Au cours des dix dernières années, il a subi des transformations importantes tant au point de vue de sa missions qui est de préparer à un métier qu'au point de vue du niveau des études.

Les jeunes filles ne sont plus envoyées à l'école technique ou professionnelle pour y **apprendre** uniquement **le ménage et la couture familiale** mais aussi pour y rechercher la **préparation à l'exercice d'un métier** ou d'une profession et obtenir ainsi une qualification dans le secteur d'activité choisi.

L'enseignement technique féminin a pris conscience de ses responsabilités. Il prépare les jeunes filles à leur rôle de future épouse et mère, mais il les prépare également à la profession qu'elles espèrent pouvoir exercer. Car la diminution du temps consacré aux tâches domestiques par suite du perfectionnement des équipements ménagers et sociaux amène un nombre toujours plus grand de femmes à rechercher l'exercice d'un métier hors du foyer.

Il se peut également qu'elles se trouvent dans l'obligation d'exercer une profession et, heureusement, les transformations d'ordre économique ont donné naissance à des carrières nouvelles pour la femme.

La section technique de l'Athénée Royal de Rôsrath s'est également modifiée. Elle n'est plus la section familiale de naguère.

Les classes de 1ère, 2me, 3ème et 4ème C 1 préparent les jeunes filles avec plus d'efficacité à une profession spécialisée. Cette année, de nouveaux locaux ont été aménagés. Du matériel adéquat et des machines plus perfectionnées complètent peu à peu l'installation.

Ces années de pré-formation à l'enseignement technique ne sont pas des années perdues. Elles permettent au contraire, aux enfants fraîchement sortis des classes primaires de s'adapter doucement aux études ultérieures qu'ils poursuivront en Belgique.

Nous souhaitons vivement voir les parents de nos jeunes filles s'intéresser de plus en plus à l'enseignement technique féminin, car il s'est renouvelé à un tel point qu'il offre à présent à nos élèves des possibilités d'avenir vraiment attrayantes.

[D'après un article de Madame A. Terfve-Legros, Inspectrice].

C. Vassart.

la musique

Le législateur a voulu — non sans raison — que la musique et le chant fussent enseignés à tous les enfants fréquentant le cycle inférieur des humanités.

Par la musique, c'est-à-dire par la magie des sons, l'homme cherche, en effet, l'évasion, le rêve, l'oubli du monde quotidien. Elle lui apporte un tel plaisir, lui confère une telle noblesse, met un accent si riche sur ses pensées, ses sentiments et ses émotions, qu'elle constitue non seulement l'un des premiers arts, mais aussi l'un des plus répandus.

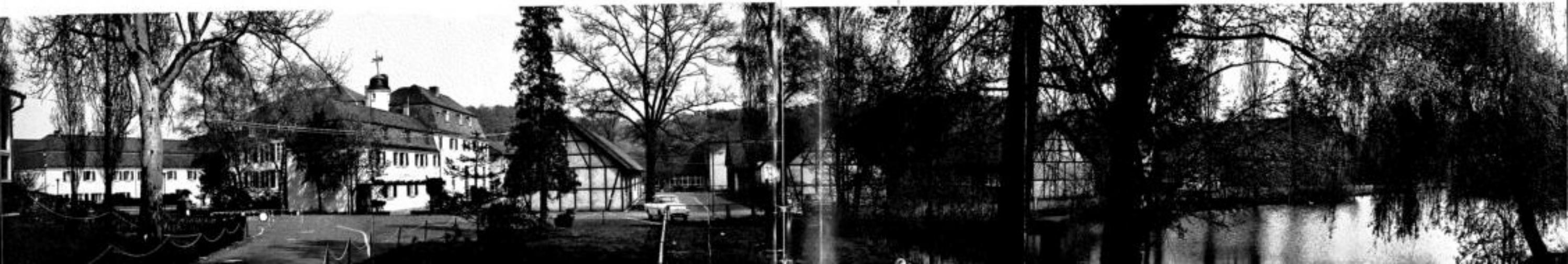
Comme le constatait Paul Valéry, le progrès lui a de surcroît — par l'enregistrement et la radio — conféré une pérennité et une ubiquité extraordinaires. L'après-guerre notamment a vu déferler sur nos jeunes de tels moyens d'initiation à la musique que l'on comprendrait mal que l'école restât insensible à cette possibilité accrue qui lui est offerte de faire rentrer un adolescent en lui-même par la beauté des sons.

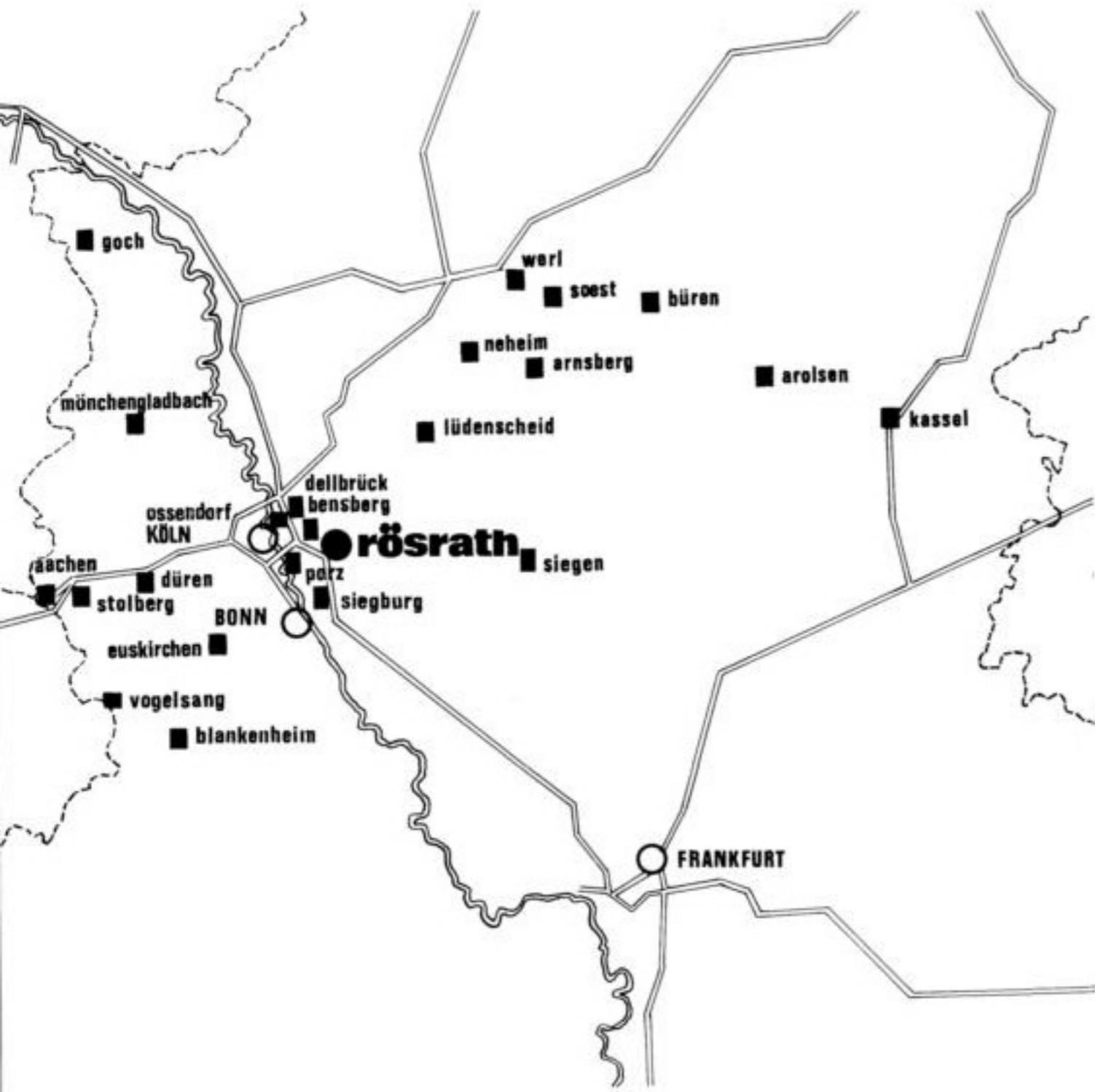
L'école s'est donc chargée d'initier l'enfant aux premiers éléments de la théorie musicale : mais elle ne se contente pas seulement de lui enseigner le sol-fège, elle tente également de lui faire aimer le chant vocal, de lui faire connaître les instruments les plus familiers et les maîtres les plus illustres et de lui faire comprendre la composition instrumentale de l'orchestre.

Cette initiation musicale est hélas de courte durée et l'on souhaiterait qu'elle se prolonge bien au-delà des deux ou trois ans que lui réservent les programmes scolaires, car dans les stridences, les flonflons et le tintamarre qui montent de la terre, le jeune élève risque fort de ne plus entendre les notes cristallines que le berger tire avec ravissement de sa flûte de roseau.

N. Servais & J. Piron.

vingt ans
d'enseignement belge
en r.f.a.





sommaire

pages	
4	Liminaires.
8	Préface.
12	Les premiers pas (1946-1948)
18	Histoire de l'Athénée Royal de Rösrath (1948-1968).
40	Arbres et fleurs du parc de l'Athénée.
42	Organisation des études et perspectives après les différents cycles.
48	Méthodes et programmes.
73	Membres du Corps enseignant, du Personnel administratif et du Service de santé.
82	Nos visiteurs.
87	Nos anciens élèves.
94	Palmarès sportif.
96	Quelle est la situation, en Allemagne, des 20.000 enfants de nos militaires ?
106	La presse et nous.
114	Notre centre psycho-médico-social.
116	Rösrath à l'entrée du Pays de Berg.
128	Historique de l'enseignement primaire belge en Allemagne.
172	Activités parascolaires à Rösrath.
178	Les fêtes commémoratives.
182	Postface.